

## REUNION DU LUNDI 6 JUILLET 2015

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 18h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. (adjoints). Bruno DI BLAS. Xavier DUCHET. Thierry CORBERON. Danièle BROUIN. Denis LOROT. Xavier RATTE. Florence CHAMON. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Lénia HOUEL (conseillers municipaux).

Secrétaire de séance : Thierry CORBERON.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### CAMION DES POMPIERS

Le maire rappelle que le camion du CPI a été ajourné aux mines et est en panne depuis la dernière intervention.

Un garage spécialisé dans les véhicules de pompiers avait été contacté et il semble qu'un véhicule qui correspondrait à nos besoins soit disponible.

Les élus sont informés que le maire accompagné d'un adjoint, du chef de corps et de son adjoint se rendront mercredi prochain en Seine et Marne pour voir un camion.

### QUESTIONS DIVERSES

**14 juillet** – Il est demandé à M. Denis LOROT si la parcelle qui doit servir au tir du feu d'artifice pourrait être fauchée.

**Urbanisme** – Les services de l'Etat n'instruisant plus les documents d'urbanisme, une convention a été passée entre la Communauté de Communes du pays Chablisien et la Communauté de Communes du Tonnerrois en Bourgogne pour le recrutement d'un instructeur. En effet, seules les communes ayant des documents d'urbanisme sont concernées par cette mesure, soit 12 entités. Toutefois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 toutes les communes seront concernées.

Seul le salaire de cet agent sera réparti proportionnellement au nombre d'autorisations délivrées, entre les communes utilisatrices, les frais d'investissement (informatique) et de fonctionnement seront laissés à la charge des communautés de communes.

Les élus mandatent le maire pour signer la convention présentée par la Communauté de Communes du Pays Chablisien.

**Voirie** – Il est proposé de mettre un panneau « route des Roncières », au carrefour de la rue des Coteaux fleuris et de cette route.

### INFORMATIONS DIVERSES

**Concert Jean-Claude BORELLY** - ce fut une réussite. Ce sont 217 places qui ont été vendues.

**Fontaine** – les travaux ont été commencés ce jour. Le maçon est toujours dans l'attente des plans du fontainiste.

**Maisons fleuries** – la commission a fait le tour des propriétés et il s'avère que les lauréats sont les mêmes que lorsqu'un concours était lancé. Monsieur Michel FANTIN pour la catégorie «maison avec jardin» et Monsieur José VIEIRA pour la catégorie «façade fleurie» ont été proposés pour le concours départemental.

**Rue du stade** – la pose d'une clôture afin de sécuriser l'espace de jeux est en cours. Quelques actes malveillants ont été commis.

### Questions des élus

-Danièle BROUIN signale que des cailloux ont été mis sur le chemin de la plage (en fait, il semble que ce soient les pierres mises à nu lors de la dernière crue du Serein ou celles déplacées).

Elle demande à voir le bulletin municipal avant sa diffusion.

- Luc NOLET informe les élus que le panneau avec le plan du village, financé par les annonceurs, a été posé dans la grande rue.

- Lénia HOUEL demande qui a décidé de mettre des ralentisseurs rue de Picardie (ces ralentisseurs nous ont été donnés par la commune de Varennes).

-

- Florence CHAMON demande quand les travaux de gaz seront terminés.

Séance levée à 20h